

Section
686.

Dassignier

N° 1982.

L'an treize de la République, le Vingt neuf messidor à dix heures
du matin pardevant nous Joseph alexandre Jambert d'Inzevelin
Adjoint au Maire de Lille, faisant les fonctions d'Officier de l'état civil;

Sont comparus Les Sieurs Louis Joseph Delagrèville âgé de soixante
deux ans propriétaire au delà constitution et claud françois marguerite
artaud âgé de quarante sept ans jurisconsulte au delà barre
au delà de Dame marie françoise constance antonette

Dassignier native d'Amnequin département du pas de calais
propriétaire ^{agée de soixante dix ans} veuve du Sieur françois ferdinand Delamoy
décédé à Paris, fille de feu charles françois florent et de
décédée Dame marie madelaine Joseph alexandrine
Delamoy tous deux décédés au dit amnequin

Lesquel comparans nous ont déclaré que la dite Dassignier
étoit décédée en son domicile rue Saint andré le vingt cinq du
présent mois messidor à quatre heures du matin et ont signé
avec nous approuvés les mots soixante dix ans un mois interligne
après qu'il leur a été fait lecture du présent Acte;

Interdiction

Artaud
Delagrèville